

Chapitre 8

RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

La façon dont le Canada est perçu à l'étranger influe, dans une mesure plus ou moins grande, sur la conduite de ses relations internationales. Ainsi, l'une des tâches fondamentales du ministère consiste à mieux faire connaître le Canada à l'étranger, et tout particulièrement chez les façonneurs de l'opinion. Les programmes des relations culturelles internationales et des relations avec les universités visent cet objectif.

Les programmes canadiens d'affaires publiques servent à projeter l'image d'un État fédéral démocratique, d'un partenaire commercial fiable, ouvert aux investissements étrangers et capable de mettre au point les techniques les plus perfectionnées, et d'un pays qui, culturellement parlant, se distingue par son bilinguisme et son multiculturalisme.

Politique culturelle

En septembre 1983, une Direction de la politique culturelle a été créée pour permettre au ministère d'élaborer de façon systématique les lignes de conduite grâce auxquelles le Canada peut mener des relations culturelles avec un nombre toujours plus grand de pays. D'envergure modeste à ses débuts il y a 15 ans, le programme des relations culturelles internationales constitue aujourd'hui un élément de plus en plus important de la politique étrangère du Canada. La réorganisation du ministère et l'évolution de la situation au pays et dans le monde ont par ailleurs conduit à un réexamen des objectifs culturels.

L'une des premières tâches a consisté à procéder à une revue des orientations politiques et programmes rattachés aux relations culturelles internationales du Canada, y compris le rôle des industries culturelles canadiennes et la façon dont elles peuvent être le mieux appuyées à l'étranger. Cet examen est mené conjointement avec le ministère des Communications, en consultation avec les gouvernements provinciaux et d'autres organismes et ministères fédéraux. Les contacts avec les provinces, à ce titre, continuent de se multiplier, l'un des objectifs de l'examen consistant à améliorer les mécanismes de coordination existants.

Des consultations culturelles bilatérales se sont tenues avec le Royaume-Uni, la Belgique, la République populaire de Chine et le Japon à l'automne de 1983, puis avec le Mexique à Mexico en mars 1984.

L'injection des nouveaux crédits approuvés à la fin de l'année à l'étude permettra une expansion relative des programmes culturels dans certains pays prioritaires comme les États-Unis et le Japon. Les manifestations culturelles jouent un rôle de plus en plus important dans les relations du Canada avec les pays d'Amérique latine et d'Asie, et une partie des ressources additionnelles seront affectées à ces régions.

UNESCO

La 22^e session de la Conférence générale de l'UNESCO s'est tenue à Paris en octobre et novembre 1983. Le programme de l'UNESCO a été adopté par consensus, mais le vote quant à son budget a été partagé. Le Canada a été élu au conseil exécutif par la Conférence générale. La délégation canadienne a demandé instamment à l'UNESCO d'éviter de faire intervenir des éléments politiques litigieux dans ses discussions et de fixer son ordre de priorité plus rigoureusement à l'intérieur du cadre que lui donne sa constitution. Cet appel avait une pertinence particulière au moment même où l'UNESCO faisait face à la plus sérieuse crise de son histoire à la suite de l'annonce par les États-Unis de leur intention de se retirer. Exprimer l'opinion que le principe de l'universalité d'adhésion des Nations Unies était capital, le Canada a dit espérer que tous les États membres demeurent au sein de l'Organisation et travaillent ensemble aux réformes nécessaires.

Promotion artistique

En 1983-1984, le ministère a continué à faire connaître les artistes canadiens à l'étranger, tout particulièrement dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels et de la littérature. Cette aide a principalement pris la forme de subventions accordées aux artistes et aux groupes professionnels pour leur permettre de faire des tournées et d'exposer ou de se produire, principalement en Europe de l'Ouest et aux États-Unis. Il y a lieu de mentionner tout particulièrement la participation du ministère aux tournées européennes, fort réussies, de l'Orchestre symphonique de Montréal et de la Anna Wyman Dance Company de Vancouver, du Festival de Stratford au Old Vic Theatre à Londres, des Grands Ballets canadiens à New York, du Quatuor Orford en Australie, en Nouvelle-Zélande, à Hong Kong et au Japon, du Theatre Ballet of Canada en Amérique latine et des Ballets Jazz de Montréal en Afrique.

Le ministère a parrainé ou présenté plus de 75 expositions d'artistes canadiens de renom dans des galeries et des musées à travers le monde, y compris le 49^e Parallèle — Centre d'art contemporain canadien à New York et ses centres culturels à Bruxelles, à Londres, à Paris et à Rome. La rétrospective Colville présentée à Berlin et à Cologne, et les paysages canadiens (collection Firestone) exposés à Londres, à Madrid et à Paris ont également reçu un bon accueil. Le ministère a par ailleurs appuyé l'industrie du film et du livre par le truchement de présentations cinématographiques, de dons de livres, de tournées d'écrivains, etc. Les missions ont continué d'aider des artistes canadiens à effectuer des visites à l'étranger et à y travailler, et le ministère a parrainé une soixantaine de visites au Canada par des artistes étrangers, invités par des organismes culturels de toutes les régions du Canada.